

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 130

Artikel: Lettre patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par la pluie à l'action de laquelle pourtant il faut soustraire le foin pour conserver à celui ci toutes ses qualités et partant sa valeur marchande. Le procédé à employer consiste à disposer en grosses meules, de plusières charretées chacune, l'herbe aussitôt coupée et en ayant soin de tasser le plus possible chaque couche au fur et à mesure de l'édition de la meute. La fermentation ne tarde pas à s'établir dans la masse et la chaleur peut atteindre, au bout de deux ou trois jours, jusqu'à 70°. D'ailleurs quand la chaleur arrive à empêcher de tenir la main dans le tas, il faut, quelles que soient les circonstances atmosphériques, épargner la meule. Attendre plus longtemps serait l'exposer à prendre feu spontanément. La mise en meules est répétée jusqu'à ce que le fourrage soit assez sec pour être rentré. Le foin ainsi obtenu est de couleur brune, d'excellente qualité et de bonne conservation.

LONDINIÈRES.
Professeur d'Agriculture.

Menus propos

Une ville de poules. — A cinquante milles de San Francisco, s'élève la ville de Petaluma, capitale des poules. Pendant l'année 1907, elle a, disent les « Nouvelles de Munich », lancé sur le marché plus de dix millions de douzaines d'œufs. Toutes les familles humaines de cette ville nourrissante s'adonnent de père en fils à l'élevage des poules. Elles se divisent en trois classes : les familles qui en élèvent juste assez pour leur subsistance propre (cette petite industrie occupe 70 000 de la population) ; celles qui possèdent de 1.000 à 2.000 pondueuses ; enfin, celle qui exploitent de 3.000 à 10.000 et même jusqu'à 15.000 gallinacées. Un pétalumien de seconde classe a commencé, il y a quelques années, avec un petit nombre de poules sur un terrain de deux hectares ; il gouverne aujourd'hui 1.500 pensionnaires. Chacune de ces volailles habite une petite maison distribuée en deux pièces dans le sens horizontal : l'une des deux lui sert d'habitation ; l'autre, de pondon et de couveuse ; cela rappelle un peu les Chartreuses d'Italie où chaque moine à sa chambre et son cabinet

jeune matelot, et toutes deux lui serrèrent la main.

N'importe quelle parole eût moins dit que ce muet témoignage de sympathie.

M. Lamouroux l'étreignit fraternellement.

Et le vieux pêcheur, devenu silencieux comme les autres, lui prit les deux mains et les lui serra en les secouant, à croire qu'il voulait les broyer.

Le brave enfant souriait, tout heureux.

— Je suis allé prendre une voiture, dit-il, en s'adressant aux deux femmes, elle attend à la porte.

Au moment d'y prendre place :

— Ne pouvons-nous connaître votre nom ? lui demanda Mme Bourlon.

Adrien Cabrol.

Tous montèrent, excepté lui.

Et comme on le pressait de monter à son tour :

— Je suis trop mouillé, dit-il souriant, je préfère courir.

Mme Bourlon lui donna son nom et l'adresse de l'hôtel, le priant de venir leur rendre visite le lendemain.

Il inclina la tête, et, pendant que la voi-

de travail. A une extrémité du terrain, se trouve un moulin à vent qui pompe l'eau et l'envoie dans toutes les directions pour répandre dans la colonie la propreté, l'hygiène, la fraîcheur. Un des éleveurs les plus connus tire de 7.000 poules un bénéfice annuel de 30.000 fr. Un « coquassier » de deuxième classe fait encore mieux que lui. Avec une mise de fonds de 6,250 francs et 1.880 volailles, il s'est fait en 1907 un revenu net de 11.750 fr. soit 6 francs 25 par poule.

* * *

Cet âge est sans pitié. — Un journal anglais, très lu par les enfants, faisait dernièrement à ses jeunes lecteurs la proposition suivante : « Questionnez-nous sur ce que vous voulez savoir, nous nous ferons un plaisir de vous répondre. »

Quelquesunes des demandes que reçut le directeur du journal ne marquent pas d'une certaine saveur. En voici quelques échantillons :

« De quelle couleur étaient les cheveux d'Adam ? — Où s'en va l'esprit quand on dort ? — Est ce que le temps ne s'arrête jamais ? — Pourquoi la fumée blanche des locomotives rend-elle les tunnels noirs ? » Voilà, en effet, des questions auxquelles le complaisant journal aura beaucoup de peine à répondre et qui révèlent chez les jeunes esprits d'outre-Manche une curiosité très aiguë.

* * *

Riche cadeau. — Bien que l'empereur d'Autriche mange très frugalement, il paye son cuisinier, Perski, 50,000 francs par an, pour les repas élaborés par lui, qui sont servis à la cour.

Ce Perski était autrefois, le cuisinier du comte Rheingaum, et un jour que l'Empereur dinait chez le comte, il fut frappé de la façon dont avait été préparée une tête de sanglier. Il demanda que le chef en fat, de sa part complimenté. Deux jours après un énorme paquet arriva à Schœnbrunn avec les hommages du comte. Quant le paquet fut ouvert, on y découvrit Perski, le cuisinier, en bonne santé, mais un peu haletant.

L'empereur accepta le cadeau, et Perski devint son principal chef.

ture s'éloignait, il partit d'un pas élastique et relevé.

A sa gauche, parmi les brisants de la jetée, la mer hurlait toujours dans les ténèbres.

Si un jour vous vous trouvez à Cette, allez vous promener sur le quai du Port-aux-Transatlantiques, peut-être aurez-vous l'avantage d'y rencontrer le navire de commerce *le Cetlois*, capitaine Raillard, rangé à quai. Son nom est écrit en lettres d'or sur la peinture blanche de sa poupe. Il fait le transport des vins d'Espagne.

Et si vous séjournez quelque temps, auvez-vous sans doute la bonne chance de voir descendre sur le quai ou se promener sur le pont le second de ce navire, un homme jeune, superbe, actif et l'œil à tout, qui veille à la manœuvre et donne des ordres d'une voix mâle. Vous remarquerez, à la boutonnière de sa vareuse, le ruban de la médaille de sauvetage.

Ce capitaine en second, c'est Adrien Cabrol, l'enfant héroïque, le héros du drame maritime qu'on vient de lire.

FIN.

Michel DOLQUES.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Voici la tragième de ci Tobi di j-élyudzo qui peux tradure po le Pays di duemoënne.

In djo in bé djuene bouebe se foré tai lai téte de demainday en mairiaidge lai baichette di mère de C., in avare s'ai ien é un. Ci mère ne cognéchait pe ci prétendant, qui aivait di réchete bin boënn faïcon, que se présentait définemeu. Main lai baichette di mère, ce n'a pe lai féie di boïrdie des tchievres, ai peu elle l'é des pions. Tchu lai demande de bé bouebe, le mère se graticé drie l'aroille. Ai ne saivait trop quoi répondre. En lai fin ai y dié : Et bin, nos voisins ; ai fâ in pô musay en çoli ; en se revoiront.

Quelques djos aiprés le mère rencontré in notaire que iétait inco in pô païrent. Ai iy demainde s'ai cognéchait in tâ dain in tâ velaidge. O oui, répond le graitte-paipie. — Vorin vos bin me rendre in service ? — Oh, dous, se vos velais. — Ci djeune bouebe à veni demainday note Lucie en mairiaidge ; taitchie de saivoi s'ai l'é di bin, obin se ç'a in gneu. — Vos peutes vos réflay tchu moi ; i veux faire la commission en aimé.

Ai se séparainnent, le mère bin aïcou d'avoï trovay in tâ commissionnaire, in hanne de confiance, ai peu le notaire tot content de poïay se vendie de ci mère que iavait enne fois djue in métchaing tot. — Ais'en vait trovay le djuene hûne ai peu iy demaindé s'ai l'avait in pô de bin.

— Oh ! i n'ai pe graind tchose, main i ai mai boënn condute ai peu mon mietie de corvaigie.

— Eh bin, réchepai po vos. Vos êtes frain. Réponte frainchement in çò qui veux vos demainday. Velais-vos me bayie vote nai ?

— Qaoi ? Vos bayie mon nai ? Qu'âce que vos sondgie ?

— Ce n'a pe po rire, âce que vos velais le vendre ?

— Vos me posais li enne drôle de quècheton. Câ po rire ?

— Ran di tot. I sais bin pognoi i vos demainde çoli. Le bayrin vos po cinqante mille francs ?

— Allay vos faire ai graitay aivê vos cinqante mille francs. Mon nai ? I ne le bayro pe po lai fortune de Rothschild.

— E : bin i vos remaïtchie bin. Câ tot çò qui vlo saivoi. A revoir.

Lai semaine aiprés le mère allé trovay le notaire. Ai peu ! ai peu ! aivo fait lai commission ? Aivo des renseignements ? A-té faray ?

— Ecoutay, répond le tiasin, ai n'é pe d'obligations paï les banques, main ai l'é enne propriétay qu'ai ne bayrait pe po cinqante mille francs. I les ai vu refusay.

— Vos me dites qu'ai les é refusay.

— Certainement ai peu sain hésitay.

— Ah, nom de mai cape ! c'a enne boënn aifaire. Ai nos fâ in pô pressie les tchooses ; ai fâ bâitre le fâaie ditant qu'ai lâ tchâ.

En effet quelques djos aiprés, les dous ôgés s'étiât pessay lai coëige à cõ. Le corvagie était fie comme in pou tchu in femie d'avoï aicreutchie lai baichette di mère. Main vos dire cobin ci mère é djurie ai peu tampaitay contre le notaire, c'a impossible ; i n'ai pe pro de piaice.

Stu que n'âpe de bos.

—————
Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.